Administration financière—Loi

Espérons que le contrôleur général aura les mains libres et qu'il pourra aller enquêter dans un ministère, éventuellement sur le conseil des députés de l'opposition ou du gouvernement chaque fois qu'ils n'apprécieront pas beaucoup la façon dont un ministère agit ou dépense son argent. Si tel est le cas, on pourra dire que le contrôleur général fait du bon travail. Si j'ai bien compris, il aura le rang et le traitement d'un sous-ministre. Je suggérerais au président du Conseil du Trésor (M. Andras) de le payer à la commission, mais à l'envers: plus il économiserait d'argent, plus il en toucherait. Et je serais heureux le jour où il recevrait un salaire de dix millions de dollars car il en aurait gagné chaque cent. C'est une idée qu'il vaudrait la peine d'examiner.

En conclusion, j'aimerais dire que j'appuie certainement la nomination d'un contrôleur général. J'ajouterai que toute mesure visant à réduire les dépenses du gouvernement est certainement la bienvenue. Une fois de plus, je félicite le président du Conseil du Trésor de nous avoir enfin présenté ce bill et d'avoir mis le contrôleur général au travail. Si j'ai bien compris, il commencera lundi prochain.

Mlle Aideen Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je prends la parole en faveur de cette modification. La loi sur l'administration financière date de 1951 alors que les programmes gouvernementaux étaient beaucoup plus simples. Depuis, on a souvent changé d'avis quant à la meilleure façon d'administrer les programmes pubics et de comptabiliser les dépenses publiques.

Dans les années 60, à la suite de la Commission Glassco, on a relâché le contrôle central qui était exercé par le Conseil du Trésor en répétant leitmotiv: «Laissons les administrateurs administrer». Et telle était également l'attitude des fonctionnaires provinciaux dans les années 60 où le contrôle exercé par le Conseil du Trésor se heurtait à une vive opposition.

Dans l'ambiance généreuse des années 60, non seulement le gouvernement fédéral mais aussi le gouvernement provinciaux ont glorifié la puissance créatrice. Le fonctionnaire jugé brillant, compétent et candidat idéal à la promotion était celui qui avait mis au point de nouveaux programmes sensationnels qui donnait lieu, dans un certain sens, à des dépenses suplémentaires. Dans toute cette activité quelque peu chimérique, on a oublié le fait que la Commission Glasco avait non seulement déclaré que les sous-ministres devaient gérer les affaires de leur propre ministère, mais qu'elle avait également recommandé de substituer certains rouages financiers au contrôle central jadis exercé par le conseil du Trésor.

Quand on analyse la situation aux États-Unis et en Europe durant les mêmes années 60, on constate le même intérêt à l'égard de la création de programmes progressistes et passionnants, ce qui, bien entendu, était coûteux, et le peu d'intérêt manifesté à l'égard de la responsabilité financière. A l'heure actuelle, le pendule semble osciller dans l'autre sens. Nous entendons dire parfois que le gouvernement dépense trop, que les fonctionnaires cherchent à se tailler des fiefs et qu'il faut les retenir et les surveiller. Cette attitude devenue intransigeante peut être aussi coûteuse et aussi peu clairvoyante que

l'attitude complaisante à l'égard des dépenses de dernier publics.

La mesure à l'étude vise à créer le nouveau poste de contrôleur général et elle s'inspire de la recommandation du vérificateur général. Les recommandations du vérificateur général actuel non seulement cernent les problèmes mais offrent également des solutions. Elles ont donc beaucoup de poids. Le Vérificateur général devrait toutefois persuader les Canadiens que la vérification est financièrement justifiée.

• (2152)

A la réunion du comité des comptes publics du 2 février, le Vérificateur général a évalué à au moins 50 millions de dollars la somme que le gouvernement dépenserait pour ses services de vérification. Le personnel du Vérificateur général a été fortement augmenté. Le Conseil du Trésor et le ministère des Approvisionnements et Services ont des services de vérification, et il y a évidemment diverses pré-vérifications au sein des ministères. C'est pourquoi on se demande s'il est vraiment nécessaire de créer un autre bureau de contrôle financier et s'il pourrait jouer un rôle efficace. Avons-nous besoin de plus de contrôle financier détecteur ou avons-nous besoin de mieux comptabiliser le coût des programmes? Les Canadiens n'aiment pas que le gouvernement gaspille, mais ils n'aiment pas le maquis des formalités non plus, et il peut arriver que si on accorde trop d'importance à la vérification on étouffe des programmes.

Le député de Scarborough-Est (M. O'Connell) s'est dit surpris de constater qu'un bill de 15 lignes suscite un tel débat. Je ne trouve pas cela étonnant, car à mon avis la véritable question c'est l'étendue et la portée des dépenses du gouvernement, question au sujet de laquelle les gens ont des opinions bien arrêtées et souvent contradictoires. Les citoyens pensent qu'il faut réduire la bureaucratie, mais en même temps ils demandent au gouvernement d'agir plus énergiquement pour combattre le chômage.

Les citoyens parlent de la nécessité de libérer le secteur privé du contrôle et de l'intervention du gouvernement, mais les entreprises veulent bénéficier aussi de l'organisation du gouvernement, des mises de fonds et des encouragements à la recherche et au développement, de l'aide pour pénétrer les marchés étrangers, etc....L'éducation, la main-d'œuvre, la planification, les pensions, les soins médicaux, la défense et les transports sont tous des domaines essentiels où doit s'exercer l'action du gouvernement si l'on veut assurer l'égalité des chances, la justice sociale et la prospérité économique.

Un gouvernement central fort est essentiel pour résoudre les problèmes du pays, et cela signifie qu'il faudra d'énormes programmes nationaux et il sera donc nécessaire d'avoir recours à des contrôles financiers modernes et efficaces. Il ne suffit plus qu'un programme soit créateur et idéaliste. Il doit également être mis en application de la façon la plus efficace du point de vue économique pour atteindre les objectifs nationaux. En période de faible croissance économique, le gouvernement doit aider à absorber le fléchissement tout en donnant aux entreprises privées des encouragements et en leur inspirant confiance pour qu'elles s'agrandissent.